

29^e DIMANCHE ORDINAIRE A

Nous devons imaginer en quel contexte la question de son rapport à l'impôt de César est posée à Jésus : la Palestine est alors un pays occupé par le puissant Empire de Rome, et naturellement on trouve parmi les habitants un certain nombre de personnes qui s'accommodent très bien de cette situation (les « Hérodiens », par exemple) et « collaborent » sans problème de conscience avec l'occupant ; mais on trouve aussi dans la population, à l'autre extrême, des « zélotes » qui eux font de la résistance et naturellement refusent de payer l'impôt que l'occupant exige. On veut évidemment savoir de quel côté Jésus se situe : plutôt « collabo » ou plutôt « résistant » ? Comme toujours il va déplacer la question et répondre avec une intelligence telle qu'elle nourrit encore aujourd'hui notre considération du rapport entre la foi et la vie citoyenne.

Ainsi, « rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu », c'est accepter une grande autonomie de l'organisation politique et le fait qu'elle ne doive en aucune manière s'inféoder au religieux. La « laïcité » de nos sociétés post-modernes est, disons-le tout net, un bienfait : en démocratie, « le moins mauvais des régimes » (Churchill), l'organisation de la Cité se fait à partir du vote des citoyens et on a heureusement rompu avec les « théocraties » occidentales qui voulaient assujettir le pouvoir civil au pouvoir religieux : les Rois de France croyaient bon de se faire « sacrer » à Reims, et l'héritier de la Révolution Française, Napoléon, remit cela en se faisant « sacrer », lui, à Notre-Dame pour donner, lui aussi une assise solide à son pouvoir. Attention : quelquefois, cette bienheureuse séparation est méconnue dans l'autre sens : le religieux veut établir son pouvoir ou ses privilèges en s'acoquinant avec le pouvoir politique, en acceptant que celui-ci s'occupe du religieux.

Or, il faut aussi « rendre à Dieu ce qui est à Dieu » : cela ne signifie pas qu'on doive confiner Dieu dans les sacristies, mais que la foi en lui, et en particulier la foi chrétienne en lui, offre des points de vue qui doivent être mis en débat dans le grand dialogue qui constitue aujourd'hui toute vie démocratique. Pour cela, une grande bienveillance est nécessaire... des deux côtés, pour qu'on évite toute volonté de récupération, de part et d'autre !